



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 29 avril 2015

DECISIONS

Berend BOTHA (UNION BORDEAUX-BÈGLES) : A la suite de sa citation lors de la rencontre Castres Olympique / Union Bordeaux-Bègles du 11 avril 2015, comptant pour la 22^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre de Monsieur Berend BOTHA.

A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, C.A. Brive Corrèze Limousin / Union Bordeaux Bègles du 27 septembre 2014, comptant pour la 7^{ème} journée de TOP 14, A.S.M. Clermont Auvergne / Union Bordeaux Bègles du 13 mars 2015, comptant pour la 20^{ème} journée de TOP 14, Castres Olympique / Union Bordeaux Bègles du 11 avril 2015, comptant pour la 22^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Berend BOTHA est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Berend BOTHA sera suspendu pour la prochaine rencontre de TOP 14 disputée par l'Union Bordeaux Bègles.

Hendrik ROODT (F.C. GRENOBLE RUGBY) : A la suite de sa citation lors de la rencontre F.C. Grenoble Rugby / R.C. Toulonnais du 11 avril 2015, comptant pour la 22^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre de Monsieur Hendrik ROODT.

Robert FROISSART (TARBES PYRENEES RUGBY) : A la suite du rapport des arbitres n°4 et n° 5 de la rencontre Stade Montois Rugby / Tarbes Pyrénées Rugby du 11 avril 2015, comptant pour la 27^{ème} journée de PRO D2, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **une suspension de 3 semaines** à l'encontre de Monsieur Robert FROISSART pour « *Incorrection vis-à-vis d'un officiel de match* ».

Cette suspension prend effet à compter de ce jour et sera neutralisée pendant l'intersaison 2015. La date de requalification sera fixée ultérieurement.

La Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre du Tarbes Pyrénées Rugby.

.../...

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr





LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

U.S.A PERPIGNAN : A la suite du rapport du délégué sportif lors de la rencontre R.C. Narbonne Méditerranée / U.S.A. Perpignan du 4 avril 2015, comptant pour la 26^{ème} journée de PRO D2, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **une amende de 4 600 euros avec sursis** à l'encontre de l'U.S.A. Perpignan au motif de « *Désordres occasionnés par le public d'un club en présence* ».

Petrus HAUMAN (C.A. BRIVE CORREZE LIMOUSIN) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, C.A. Brive Corrèze Limousin / A.S.M. Clermont Auvergne du 23 août 2014, comptant pour la 2^{ème} journée de TOP 14, C.A. Brive Corrèze Limousin / Oyonnax Rugby du 20 décembre 2014, comptant pour la 13^{ème} journée de TOP 14, C.A. Brive Corrèze Limousin / Montpellier Hérault Rugby du 25 avril 2015, comptant pour la 23^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Petrus HAUMAN est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Petrus HAUMAN sera suspendu pour la prochaine rencontre de TOP 14 disputée par le C.A. Brive Corrèze Limousin.

Pelu Ian TAELE (AVIRON BAYONNAIS RUGBY PRO) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, Aviron Bayonnais Rugby Pro / A.S.M. Clermont Auvergne du 1^{er} novembre 2014, comptant pour la 10^{ème} journée de TOP 14, R.C. Toulonnais / Aviron Bayonnais Rugby Pro du 30 janvier 2015, comptant pour la 17^{ème} journée de TOP 14, Aviron Bayonnais Rugby Pro / F.C. Grenoble Rugby du 25 avril 2015, comptant pour la 23^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Pelu Ian TAELE est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Pelu Ian TAELE sera suspendu pour la prochaine rencontre de TOP 14 disputée par l'Aviron Bayonnais Rugby Pro.

.../...

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr





LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Victor DELMAS (COLOMIERS RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, U.S. Dax Rugby Landes / Colomiers Rugby du 18 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de PRO D2, R.C. Massy Essonne / Colomiers Rugby du 7 mars 2015, comptant pour la 23^{ème} journée de PRO D2, Colomiers Rugby / Biarritz Olympique Pays Basque du 25 avril 2015, comptant pour la 28^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Victor DELMAS est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Victor DELMAS sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le Colomiers Rugby.

Jalil NARJISSI (S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, S.U. Agen Lot-et-Garonne / U.S. Montalbanaise du 9 novembre 2014, comptant pour la 10^{ème} journée de PRO D2, U.S. Carcassonnaise / S.U. Agen Lot-et-Garonne du 13 décembre 2014, comptant pour la 14^{ème} journée de PRO D2, S.U. Agen Lot-et-Garonne / Section Paloise Béarn Pyrénées du 26 avril 2015, comptant pour la 28^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Jalil NARJISSI est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Jalil NARJISSI sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le S.U. Agen Lot-et-Garonne.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRES MAJEURS

PARTENAIRES OFFICIELS